

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 28 janvier 2005
(convocation du 17 janvier 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Janvier Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. TOUTON Elisabeth
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Michel
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
M. VALADE Jacques à M. CAZABONNE Alain
M. BANNEL Jean-Didier à M. NEUVILLE Michel
M. BOCCHIO Claude à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
M. CANOVAS Bruno à Mme PUJO Colette (à compter de 10 h 00)
Mme CASTANET Anne à Mme JORDA DEDIEU Carole (jusqu'à 10 h 15)
Mme CAZALET Anne-Marie à M. QUANCARD Joël (jusqu'à 11 h 10)

M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry
Mme. DELAUNAY Michèle à M. RESPAUD Jacques
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. DUTIL Silvère à M. MERCIER Michel
Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 11 h 00)
M. FERILLOT Michel à M. BELIN Bernard
M. GUICHOIX Jacques à M. LAMAISSON Serge
M. HOURCQ Robert à M. ANZIANI Alain
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. DARCHE Michelle
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. SIMON Patrick à M. BANAYAN Alexis (à compter de 11 h 00)
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Construction de canalisations d'assainissement et d'ouvrages annexes - Marché à bons de commande - Autorisation de signer le marché

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Notre Etablissement Public fait réaliser, sur l'ensemble de son territoire, divers travaux de faible à moyenne importance et de technicité courante en matière de construction de canalisations d'assainissement, d'ouvrages annexes, de branchements particuliers sur collecteurs neufs et de suppression de rigoles en fonte.

Les marchés actuellement en vigueur arrivent au terme de leur période de validité, il convient donc d'engager une procédure pour la dévolution de nouveaux marchés.

L'analyse des besoins a permis de définir les 6 lots suivants

Lot n°1 : Il concerne les communes d'AMBARES, AMBES, ARTIGUES, BASSENS, BORDEAUX rive droite, BOULIAC, CARBON-BLANC, CENON, FLOIRAC, LORMONT, SAINT-VINCENT-DE-PAUL, SAINT- LOUIS-DE-MONFERRAND.

Lot n°2 : Il concerne les communes de BRUGES, LE BOUSCAT, EYSINES, BLANQUEFORT, PAREMPUYRE, LE TAILLAN MEDOC, SAINT-MEDARD-EN-JALLES, SAINT-AUBIN-DU-MEDOC.

Lot n°3 : Il concerne les communes du HAILLAN, MERIGNAC, PESSAC, Quartier CAUDERAN de la commune de BORDEAUX, la partie de la commune de BORDEAUX en rive gauche de la Garonne, située au nord d'une limite formée par la rue Judaïque, le cours de l'Intendance et le cours du Chapeau Rouge.

Lot n°4 : Il concerne les communes de BEGLES, GRADIGNAN, TALENCE, VILLENAVE D'ORNON ; la partie de la commune de BORDEAUX située en rive gauche de la Garonne, au sud de la limite formée par la rue Judaïque, le Cours de l'Intendance et le cours du Chapeau Rouge.

Lot n°5 : Il concerne pour l'essentiel les travaux de campagnes sectorielles de suppression de rigoles en fonte, de branchements systématiques et de mise en conformité des ouvrages et réseaux existant sur les communes du BOUSCAT, BEGLES,

CENON, FLOIRAC, LORMONT, MERIGNAC, PESSAC, TALENCE et de BORDEAUX pour la zone où les eaux sont récupérées de façon unitaire.

Lot n°6 : Il est réservé aux petits travaux sans répartition géographique, pour des travaux de plus faible importance, concernant la pose de canalisations de diamètre inférieur ou égal à 600 mm.

Par délibération n° 2004/0613 en date du 24 septembre 2004, le Conseil de Communauté a autorisé le lancement d'un appel d'offres ouvert, selon les dispositions des articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics, pour la dévolution d'un marché à bons de commande relatif à la construction de canalisations d'assainissement et d'ouvrages annexes.

A l'issue de la procédure d'appel d'offres, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 12 janvier 2005, s'est prononcée en faveur des groupements suivants :

N° de lot	Candidat retenu	Montant minimum (en € H.T.)	Montant maximum (en € H.T.)
1	FAYAT / DLE	2 000 000	7 500 000
2	CHANTIERS D'AQUITAINNE / SOC	2 000 000	7 500 000
3	SOGEA / GTM	2 000 000	7 500 000
4	CANASOUT / NOVELLO	2 000 000	7 500 000
5	SET / SADE	500 000	2 000 000
6	SADE / SOPEGA / MOTER / SARAMITE	800 000	3 000 000
TOTAL		9 300 000	35 000 000

Les marchés seront conclus pour une période de 48 mois à compter de leur date de notification.

Il est rappelé que les offres retenues restent dans l'estimation faite par les services lors de la mise en concurrence.

La dépense est prévue au Programme Pluriannuel d'Investissements 2005 / 2009, les travaux seront imputés, selon leur nature, dans le cadre des exercices considérés, au titre du Budget Principal – Chapitre 23 – Article 2315 – Fonction 8310 – CRB O200 - Programmes PA, PB et PC ou au titre du Budget annexe de l'Assainissement - Chapitre 23 – Article 2315– CRB O200 - Programmes UA, UB, UF et UH.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à :

- ♦ signer les marchés à bons de commande à intervenir avec les groupements retenus par la Commission d'Appel d'Offres du 12 janvier 2005 pour les lots 1 à 6 relatifs à la construction de canalisations d'assainissement et d'ouvrages annexes ;
- ♦signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 janvier 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
16 FÉVRIER 2005**

M. JEAN-PIERRE TURON

